

Histoire de propreté au XIX^{ème} siècle

Archives municipales déchiffrées par Pierre Redouly

Du les articles des lois successives de 1789 à 1837,

Du la délibération du conseil municipal de Villecomtal en date du 28 février 1875,

Arrêté

- Article un : Il est défendu à tous propriétaires, habitants du lieu de Villecomtal et à tous autres d'entasser des fumiers dans les rues, sur les places et sur le Tour de Ville de Villecomtal. Les fumiers pourris, soit dans les écuries, soit dans les rues seront entassés dans les propriétés, ou, tous autres lieux, en dehors de la ville.
- Article deux : Il est défendu à tous propriétaires, habitants du lieu de Villecomtal et à tous autres de faire des pailles, fougères, etc, dans les rues, sur les places et sur le Tour de Ville de Villecomtal, du quinze avril jusqu'au premier octobre de chaque année.
En outre, il leur est enjoint de tenir à partir dudit jour quinze avril jusqu'au premier octobre, en état de propreté les alentours de leur maison et de leurs autres bâtiments jusqu'au milieu de la rue par deux balayages hebdomadaires, ou par semaine, le mercredi ou le samedi, avant huit heures du matin. Les fumiers résultants de ces balayages ne devront pas rester dans les rues, mais ils seront enlevés immédiatement.
- Article trois : Il est défendu de déposer dans les rues, sur les places, le tour de ville de Villecomtal les terres provenant des curages de fondations, les débris et décombres de démolitions et constructions. Les matériaux devront être transportés en dehors de la ville et des terrains communaux.
- Article quatre : Il est défendu à tout individu de déposer dans les rues, sur les places et sur le Tour de Ville de Villecomtal, des bois de chauffage, de construction, soit de travail des pierres et en général quelques matériaux que ce soit pouvant gêner la circulation; mais ces matériaux pourront être déposés au foirail.
- Article cinq : Les voitures et charrettes ne pourront être laissées pendant la nuit aux autres lieux où elles pourraient gêner la circulation mais elles pourront être laissées sur les places et patios communaux. Il est également défendu de les laisser sur les places de la commune les jours de dimanche et les dimanches du premier mai au premier novembre à cause des processions dominicales et les jours et les journées de foire à Villecomtal sur le tour de la ville.
- Article six : Les propriétaires qui auront à faire des dépôts de matériaux pendant une construction ou réparation en demanderont l'autorisation à M. le Maire qui leur fixera le lieu et la durée du dépôt.
- Article sept : Les tas de fumier, les terres provenant de curages de fondations, les décombres, les débris de construction, les pierres et bois de construction, les bois de chauffage et de travail, et en général tous les matériaux existants dans les rues sur les places et sur le Tour de Ville de Villecomtal, seront enlevés incessamment par les personnes qui les ont déposés.
- Article huit : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et les contrevenants seront poursuivis, conformément aux lois.
- Article neuf : La gendarmerie et le garde-champêtre de Villecomtal sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à la mairie de Villecomtal le 29 avril 1875

Signé Biargues

Remarque : A notre connaissance, cet arrêté n'a pas été abrogé... ?

V

ILLECOMTAL

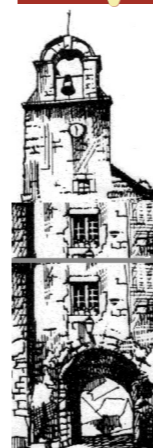
BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 23

juillet 2013

MAIRIE : 0565446021

SITE INTERNET : www.villecomtal.fr



échos de notre cité médiévale

Le mot du Maire

Voici votre habituel bulletin d'information de l'été, été qui est bien là malgré une météo qui pourrait nous en faire douter.

La saison estivale sera marquée, cette année encore, par de nombreuses animations portées par un tissu associatif toujours aussi dynamique.

Des efforts ont été faits tout particulièrement pour la mise en valeur de notre patrimoine. L'opération Cœur de Village, le jardin des senteurs situé au centre du bourg, l'espace Vinh Luu et le Glamping « Terre Rouge », sont autant de réalisations qui participent à l'amélioration de l'attrait touristique de Villecomtal.

Merci à tous ceux qui œuvrent dans ce sens, qu'ils soient bénévoles ou profes-

sionnels, ils ont vécu ces mois de travaux avec sérénité, mal-



La mise en lumière du porche est maintenant en service

gré des conditions souvent difficiles.

Bonne saison estivale à tous.

Jean-François Pradalier

Opération Cœur de Village

Notre village, s'il n'est pas une bastide, est un village médiéval dont le plan orthogonal est inspiré des cités royales. Il n'en reste pas moins que Villecomtal est un écrin de grès rouge aux caractéristiques exceptionnelles justifiant sa protection dans le cadre du patrimoine bâti et paysagé.

La démarche d'embellissement du village, suite logique des travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux, se concrétise dans l'opération "cœur de village" en cours. L'étude, dont le diagnostic avait été réalisé par le CAUE, est menée par notre maître d'œuvre en étroite collaboration avec l'architecte des bâtiments de France. De ce fait, les ouvrages en béton sont systématiquement remplacés par des éléments en grès rouge. Ponctuellement des pavages de calcaire permettent de relever la couleur du grès. L'ensemble des ouvrages de voirie, bordures de trottoir, caniveaux, parapets sont réalisés en pierre. Nous sommes fiers de signaler que ces éléments sont directement extraits et réalisés dans notre commune. En effet Jean François Bouloc réalise les tailles demandées par l'entreprise Eiffage TP.

La chaussée sera partiellement couverte de résine imitation pavé pierre. On retrouve également la teinte rouille dans le mobilier urbain, les gardes corps, les plots, etc... Mais la végétation n'est pas l'oubliée de l'opération. Plusieurs touches arbustives, herbeuses ou fleuries permettent de mettre en valeur l'aspect minéral du traitement des surfaces. Ici entre deux bancs, là pour séparer les stationnements. le jardin de la place des chèvres a également été remodelé.

Anciennement située place Jean XXIII, la croix qui a trouvé un emplacement plus majestueux proche de l'église, sera sablée et traitée dans les règles de l'art.

Depuis la mi-juin, l'éclairage des chemements piétonniers et du porche est en service. Maintenant que le temps est au beau fixe..., une promenade nocturne vous permettra de

découvrir cette mise en lumière de notre emblème.

Les travaux de la place de la mairie sont achevés. À l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes, nous pouvons raisonnablement penser



Pose des dalles de grès sous le porche

que ceux de la place des Chèvres jusqu'au carrefour avec la RD22 le seront aussi. Deux sites de travaux resteront à réaliser : le carrefour RD 22/904 et sa nécessaire mise en sécurité ainsi que le traitement de l'avenue Joseph Vidal.

Le chantier sur le carrefour devrait débuter en octobre 2013. Un giratoire sera aménagé afin de traiter le grand nombre de voies de circulation débouchant sur ce même endroit. Cette phase de l'opération cœur de village verra la finition du parking aujourd'hui utilisé par les entreprises comme base vie. L'abri bus sera déplacé et un sanitaire automatique et accessible aux personnes handicapées sera installé à cet endroit. Enfin, le traitement de l'avenue Joseph Vidal sera réalisé en dernier, dès que la commune en aura les capacités financières, qui dépendent étroitement des aides de nos partenaires (Etat, Conseil général, conseil régional, ...).

Quoi qu'il en soit, les aménagements réalisés et ceux à venir permettront à Villecomtal de ne plus être une cité que l'on traverse, mais un lieu où l'on s'arrête, ou on peut se promener en toute sécurité afin d'apprécier pleinement les qualités architecturales et paysagères du site et, où il fait bon vivre.



Les espaces de la place des Chèvres ont été redessinés

les brèves

Nouveaux tarifs assainissement

Lors de la séance du mardi 12 février, conformément aux articles concernés du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a décidé de réviser les tarifs de la redevance fixe d'assainissement de 65 à 68€ TTC et la part proportionnelle sur la consommation d'eau de 0,82 à 0,90€ par mètre cube d'eau consommée. Viendra s'y ajouter une redevance pour la modernisation du réseau Agence Adour Garonne de 0,232 à 0,245€ TTC auprès des usagers.

Cette augmentation participe à l'équilibre du budget de fonctionnement de l'assainissement.

Attribution des subventions aux associations

Comme chaque année, le conseil municipal a décidé de l'attribution de subventions aux associations qui en font la demande et qui présentent leur compte d'exploitation et leur prévisionnel pour l'année en cours.

Comité des fêtes :	1 000€
ADMR (Assoc. Départ d'Aide en milieu Rural)	400€
Amicale des Sapeurs Pompiers	300€
Famille Rurale de Campuac	544€
Restos du Cœur	300€
Ecole St Joseph aide à la cantine	2900€
aide au fonctionnement de l'école	20000€
APAMA (Association de Promotion et d'Animation des Marchés de L'Aveyron)	50€

Epicerie, multiservices

Sylvie et Eric LAURENT, originaires du Périgord, ont quitté leur travail salarié qu'ils occupaient à Bergerac pour reprendre l'épicerie " Noyer " à VILLECOMTAL. Ce couple laisse pour l'instant leurs deux enfants (17 et 21ans) en Dordogne pour leur formation ou emploi respectifs.

Sylvie et Eric ont fait le choix de tenir un commerce multiservices : dépôt de pain et de gaz, point vert du Crédit Agricole dans notre petit village pittoresque de l'Aveyron. Ils apprécient le contact avec la clientèle rurale et feront le maximum pour répondre aux souhaits de notre population locale.

Cette ouverture est très attendue des habitants de Villecomtal et des environs qui espèrent retrouver un service traditionnel et classique très apprécié.

Sylvie et Eric mettent tout en œuvre pour ouvrir le plus tôt possible début juillet.

Nous souhaitons une bonne intégration à ce nouveau couple qui vient assurer ce service de proximité si nécessaire au maintien de l'activité en zone rurale.

Inscription sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés parmi les monuments historiques

Sur le campanile du porche se trouve une cloche remarquable ornée de 4 médaillons représentant le Christ, la Vierge, St Michel et St Antoine. (voir bulletin n°19)

Par arrêté n° 2013169-0041 du 18 juin 2013, signé de Cécile POZZO DI BORGO, Préfet de l'Aveyron cette cloche en bronze du XVIème siècle a été inscrite au titre des monuments historiques.

Le Tour Auto

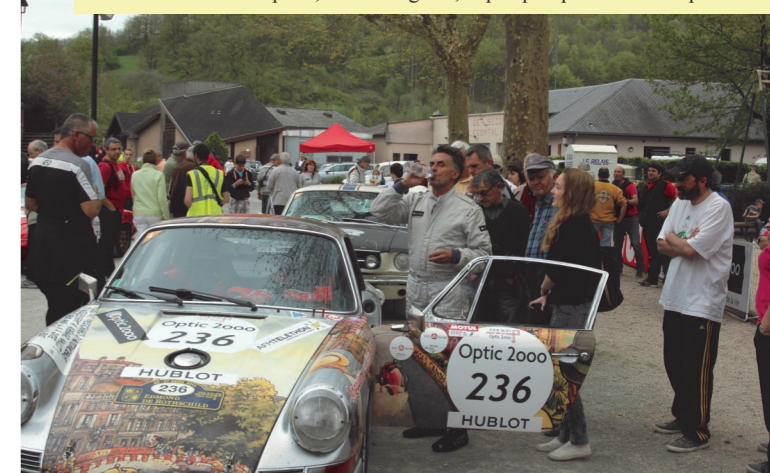
Villecomtal à eu le plaisir de recevoir, par un beau jeudi du mois d'avril (si si, il y en a eu...) une spéciale du «tour auto Optic 2000».

Cette manifestation internationale exceptionnelle (il n'en existe que deux) et prestigieuse, emprunte les routes secondaires qui font le charme de nos départements en alliant découverte touristique et épreuve sportive. Seule restriction à la participation à cette épreuve : inscrire un véhicule qui a couru le tour de France automobile entre 1951 et 1973 ! Deux types de course : vitesse ou régularité. Des noms connus étaient au volant des voitures de collection : Panis, Bresseur, Holtz, Lafitte, etc... Mais les



AC cobra N°211, meilleur temps de la spéciale de Villecomtal La version « Daytona » s'est négocié 30 millions de dollars

Gérard Holtz s'est prêté, de bonne grâce, à quelques photos avec le public



vraies célébrités portaient des noms qui traversent les âges tels que Porsche, Aston Martin, AC cobra, Ford GT40, Facel Vega, Vauxhall,... Sans oublier les Renault R8, et Citroën 2CV !

Nul besoin d'être expert en mécanique, passionné de course automobile ou de connaître par cœur les vainqueurs des 10 dernières courses de formule 1. Non, il fallait juste être là, ce jeudi à Villecomtal, comme de nombreux connaisseurs présents, pour le plaisir des yeux et aussi des oreilles, pour admirer les formes, les chromes, les galbes des belles sportives.... de ces grand-mères encore rutilantes et vrombissantes.

JUILLET

Mercredi 3
Salle des fêtes à 20h30 **Exposition de Plantes Médicinales** de la région de Villecomtal commentée par Claudine LUU

Samedi 13
Festivités du 14 Juillet : organisées par la municipalité de Villecomtal.
A 21h30, retraite aux flambeaux ; 22h30 : feu d'artifice.

Jeudi 18
Randonnée pédestre dans le cadre du Festival de la Randonnée Pleine Nature
Départ devant la mairie à 9h, 10km environ- 4€/personne et 10€/famille (3-4 pers)Inscriptions au point d'accueil tourisme.

Vendredi 19 et Samedi 20
Rallye du Dourdou : organisé par le Moto Club de Villecomtal.
Etape de nuit : avec au programme 4 spéciales et 1er départ à 20h.
Etapas de jour avec au programme 5 spéciales et 1er départ à 9h30
Dîner le samedi 20 à partir de 19h30 à la salle des fêtes ouvert à toute la population.

Dimanche 21
Randonnée botanique, découverte des vertus et propriétés des plantes médicinales dans le cadre du festival de la Randonnée Pleine Nature
Départ à 9h place de la mairie. Tarif 3€/personne
Inscriptions au point d'accueil tourisme

Mercredi 24
"la santé par les plantes" Conférence de Claudine LUU dans le cadre du Festival de la randonnée Pleine Nature.
A 21h à la salle des fêtes. Entrée libre.

Du lundi 22 au vendredi 26
Stage de violon proposé par Natacha CATUSSE, violoniste et professeur. Stage tous niveaux et tous âges. Renseignements et inscriptions : contact@natachacatusse.com

Vendredi 26
Concert de fin de stage de violon
Programmation Municipalité de Villecomtal.
Représentation des stagiaires de Natacha CATUSSE.
18h30, Chapelle du château de Villecomtal. Participation libre.

Concert en plein air
Programmation Office de Tourisme.
Animations musicales autour d'un répertoire varié (jazz, rock, variétés françaises, musiques de films...), proposées par 5 musiciens : chant, saxophone, batterie, piano et guitare.
20h30, sur les quais de Villecomtal, devant les cafés. Gratuit.

AOÛT

Vendredi 2
Projection de photos anciennes sur le thème "Les écoles de Villecomtal"
21h à la salle des fêtes. Programmation "Terre des Enfarinés".
Participation libre

Mercredi 7
Festival Folklorique International du Rouergue : organisé par "Lous Rascalous", 20h30, salle des fêtes. Danses Folkloriques du monde : **Arménie**-Ensemble de danse d'Etat « SARDARAPAT »
Entrée : 6€ et 1/2 tarif pour les enfants.

Mardi 13
Randonnée pédestre dans le cadre du Festival de la Randonnée Pleine Nature
Départ devant la mairie à 9h, 10km environ- 4€/personne et 10€/famille (3-4 pers) Inscriptions au Point Info Tourisme.

Mercredi 14
Rue à Tire l'Aligot : organisée par le Comité des Fêtes, 20h30, repas en plein air dans la rue de l'horloge. Animation musicale. Inscriptions au Point Info Tourisme.

Lundi 19 au vendredi 23 inclus
Stage de modelage argile animé par Sophie COUMEFF de 14h à 17h au château des enfants
Organisation Foyer Rural : Inscriptions Thérèse MONTERO tel 06-89-21-54-66-Mail catmontero@free.fr

Samedi 24 et Dimanche 25
Fête de la Saint-Barthélémy : organisée par le Comité des Fêtes.
· Samedi : 20h30, soirée théâtre occitan avec "Lous Rascalous" représentation de 2 pièces "Lo Robert que torna a l'escola" et "La Souleuca"
· Dimanche : 8h, déjeuner - après midi à partir de 16h spectacle équestre en plein air et à 19h grande brasucade de moules en concert.

Les concours amicaux de pétanque des « Joyeux Pétanqueurs de Villecomtal » auront lieu à 14h30, les samedis 6 et 27 juillet et 10-17-24 et 31 août, ainsi que les dimanches 14 juillet et 4 août
Tarif : 5€ par doublette. Ouvert à tous.

Le Marché Estival
Du 10 juillet au 28 août inclus
Villecomtal, le mercredi de 9h à 12h30 sur le tour de ville.

Le point d'accueil tourisme sera ouvert au 41 rue droite du lundi 1er juillet au mercredi 28 août inclus. Les horaires d'ouverture seront les suivants : lundi-mardi-mercredi-vendredi-samedi de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h. Les dimanches et jeudis de 15h30 à 19h.
La visite de la collection des minéraux Charles Roy reste en accès libre pendant toute la saison.

Déplacement de la colonne Poincarré

Le 12 juillet 1914, Mr. Le Préfet de l'Aveyron inaugurerait, en présence de Mr Le sous-Préfet d'Espalion, de nombreuses personnalités et de la population Villecomtalaise, un monument érigé aux frais exclusifs de Clément Douranjou, en hommage à Mr. Raymond Poincarré, Président de la République et en souvenir de la classe 1880 dont tous les deux faisaient partie.

Comme le montre cette photo, cet évènement a eu lieu rue Hors Les Murs, à la pointe du terrain situé derrière la mairie et appartenant, à l'époque, à Clément Douranjou.

Dans le cadre de l'opération Cœur de Village et de la réorganisation des espaces publics à l'emplacement de l'ancien garage Teyssède, il devient nécessaire de déplacer cette colonne Poincarré. Tout naturellement, nous avons décidé de lui redonner son emplacement d'origine, c'est-à-dire sur le mur qui soutient ce terrain planté d'acacias devenu communal.



Salle associative (des fêtes)

La salle des fêtes n'est plus : vive la salle associative ! Ne vous inquiétez pas, nous n'avons pas rasé cette salle si utile aux associations. Il s'agit juste là d'un changement d'appellation imposé par l'administration.

Des travaux s'imposent également sur ce bâtiment pour respecter les obligations en matière d'accessibilité. Nous profitons de ce chantier à venir pour traiter aussi les problèmes d'étanchéité de la toiture.

Les travaux consisteront donc à modifier les sanitaires pour les rendre compatibles avec la circulation des personnes à mobilité réduite. S'ils restent géographiquement à la même place, la distribution des espaces sera chamboulée. Le bar verra aussi son accès et sa fonctionnalité adaptés

conformément à la réglementation (loi du 11 février 2005 rendue applicable aux ERP depuis le 1er janvier 2007).

L'architecte Frédéric Kierasinski, qui a travaillé sur l'extension de la mairie avec sa collègue Pascale Bonhomme, est chargé de la maîtrise d'œuvre de ce chantier.

Le montant estimatif de ces travaux est de :

Accessibilité : 31696€ HT

Mise hors d'eau (toiture) : 46144€ HT

Il a été demandé à l'architecte de tout mettre en œuvre pour que les entreprises puissent débiter les travaux après la saison estivale avec pour objectif de rendre la salle disponible pour les activités hivernales.

Glamping : le camping confortable, pittoresque et sauvage



Situés sur un terrain boisé, escarpé, dominant le village et la vallée du Dourdou, les hébergements proposés sont atypiques

Les travaux ont subi beaucoup de retard en raison des intempéries exceptionnelles de ce printemps bien pluvieux. Heureusement, grâce à l'aide amicale et enthousiaste de nombreux bénévoles de Villecomtal et d'ailleurs, l'achèvement est proche, pour une ouverture prévue deuxième semaine de juillet. Lile Delmas remercie vivement tous ceux qui ont consacré leur temps et leur peine à ce résultat heureux.

Des tentes lodges sur pilotis, des emplacements pour planter sa propre tente, un bar et une piscine chauffée accueilleront de nouveaux visiteurs dans notre village dès que possible.

Il faut signaler que, pour des questions d'assurance, l'accès au terrain et à la piscine sera uniquement réservé à la clientèle du camping.

Le jardin des senteurs

Il était autrefois un terrain vague entouré de belles murailles dans lequel ne poussait que les herbes sauvages mêlées aux orties. La porte détériorée lui donnant accès côté rue Haute, ne donnait aucune envie de la pousser pour visiter ce lieu ignoré des habitants du village et des touristes. Le local qui le jouxte, fut au début des années 1990 le premier lieu dans lequel s'installa le nouveau syndicat d'initiative présidé par Philippe de ROUVRAY et qui fit office de point d'accueil estival.

Quelques bénévoles, amoureux de la nature, ont décidé, avec l'accord de la municipalité, d'une valorisation de cet espace public. Aidés par les conseils judicieux de Claudine LUU, c'est un "jardin des senteurs" qui a pris place au dessus des voûtes de la place du Marché au Blé.

Cet espace revisité est ouvert au public dès cet été. Que de travail...que d'heures passées à défricher, à nettoyer et à planter une trentaine d'espèces différentes de *plantes aromatiques*¹ pour le plaisir de

la vue et de l'odorat...Le curieux, épris de nature, y trouvera, tout en cheminant, des lavandes, romarins, thym, menthes et bien d'autres encore telles que la santoline, la sauge, la mélisse... Un bac en bois massif a pu recevoir dans le style des jardins médiévaux, ciboulette, oseille, laurier sauce, céleri perpétuel, persil et autres...



Toutes ces plantes installées dans les bordures, massifs et bacs en bois sont "paillées" de déchets de bois déchiquetés pour maintenir la fraîcheur et éviter la pousse des *adventices*². Les espaces libres, réservés au cheminement, ont été recouverts de gravier de couleur rose en provenance d'une carrière de roche calcaire

du Lot. Un bac à fleurs a été également installé sur le muret intérieur. Une porte toute neuve en bois massif permettra aux visiteurs d'accéder en toute liberté à cet espace depuis la rue Haute.

Nous sommes sûrs que l'aménagement de ce lieu fera l'objet d'une nouvelle visite en pleine nature au cœur de notre village médiéval.

1— Les plantes aromatiques sont des plantes à essence; essences qu'elles élaborent grâce au soleil et à la chlorophylle présente dans leurs feuilles, par le phénomène de la photosynthèse.

Ces essences sont alors stockées dans les feuilles, les fleurs, les fruits, les écorces mais aussi quelquefois dans leurs racines.

Ces plantes aromatiques sont utilisées en herboristerie pour confectionner des tisanes mais aussi en cuisine, où elles parfument nos plats pour notre plus grand plaisir.

Les essences peuvent ensuite être extraites, la plupart du temps par distillation à la vapeur d'eau, pour donner des huiles essentielles qui sont utilisées en pharmacie et en médecine mais aussi en confiserie et en liquoristerie.

Les plantes aromatiques sont l'apanage des pays secs et chauds, mais elles peuvent pousser sous des climats moins sereins si on leur porte attention.

2— Plantes indésirables

Maison Bazet

Villecomtal, Village médiéval de grès rouge de la vallée du Dourdou, présente de nombreux atouts touristiques et culturels :

- Des éléments patrimoniaux remarquables tels que : le porche, l'église Saint Barthélémy du XVIIIème, la Maison de la République, la rue Droite où se succèdent façades Renaissance, façades à colombages et maisons bourgeoises du XIXème siècle, la calade, etc. ;

- Le village est chargé d'Histoire avec l'épisode de la

Petite Eglise «les Enfarinés»;

- La remarquable collection de minéraux et fossiles qui a été léguée à la commune par Charles ROY ;

- L'environnement naturel exceptionnel au cœur du rougier.

Conscients de l'importance de ces atouts patrimoniaux, culturels et historiques, nous souhaitons valoriser cet ensemble dans un espace dédié, qui présente un accueil moderne, accessible et organisé et qui devienne un lieu de visite à part entière.

Le lieu pouvant accueillir ce service s'est imposé à nous : ce sera dans la maison Bazet. Sa situation en entrée de bourg, proche du porche, dans un bâtiment du XVème siècle en fait le lieu idéal pour ce projet culturel.

Il s'agit de créer un espace d'accueil polyvalent qui donne à voir et à comprendre l'Histoire de Villecomtal et qui soit à la fois :

- un point d'accueil touristique saisonnier, coordonné par l'Office de Tourisme du Canton d'Estaing ;

- une introduction à Villecomtal sur le plan géographique ;

- un espace muséographique dédié à la remarquable collection de minéraux et fossiles de Charles ROY ;

- un lieu d'exposition dédié aux Enfarinés et le contexte particulier d'une période de l'Histoire de France qui a marqué très fortement le village et la région : « Villecomtal, la Rome de la Petite Eglise ».

La communauté des com-

munes d'Estaing ayant pour compétence la culture et le tourisme s'est proposée de porter la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

La SICA Habitat Rural (architectes), CETEC (bureau d'étude) et ANAGRAM (muséographe) constitue l'équipe chargée de la maîtrise d'œuvre.

Sa première mission consistait à déterminer la faisabilité de cet ambitieux projet dans un espace plutôt restreint.

Le diagnostic technique et financier qu'il nous rendait en fin 2012 permettait de justifier du bien fondé de cette réalisation. La phase conceptuelle pouvait alors débuter.

C'est ainsi que fin avril, le permis de construire était officiellement déposé. Le planning prévisionnel devrait voir le chantier débuter cette fin d'année pour être achevé au plus tard en octobre 2014.

La nouvelle médiathèque

La bibliothèque a déménagé dans les nouveaux locaux place de la mairie, fin avril. C'est un espace agréable et spacieux disposant d'un accès handicapé.

Grâce aux efforts conjoints de la municipalité et des bénévoles, la bibliothèque fait partie des 50 meilleures bibliothèques du département. Les critères de superficie du local, l'enveloppe accordé par la mairie, le nombre d'heures d'ouverture, la formation des bénévoles, permet de passer au niveau 3 dans le classement de la BDP : la bibliothèque peut s'appeler MEDIATHEQUE.

Elle s'est enrichie d'un fond de 300 documents : livres, CD et DVD. L'objectif est d'avoir une documentation adaptée aux besoins et envies de chacun. En consultant www.cg12.fr vous pouvez connaître toutes les ressources de la BDP et demander par notre intermédiaire les livres ou documents qui vous intéressent.

La médiathèque possède des documents à consulter sur place. Nous vous invitons à prévoir un moment à l'occasion de votre passage pour feuilleter les beaux livres et les documentations diverses.

Nous souhaitons que la bibliothèque soit un lieu vivant et animé. Nous avons commencé à la décorer avec les dessins d'enfants sur le thème du livre qu'ils ont lu et aimé.

En Juin et Juillet nous présentons une

exposition sur les insectes prêtée par la Bibliothèque Départementale comprenant une superbe documentation. Dans ce cadre, le mardi 11 juin, les enfants ont bénéficié d'une présentation des insectes de la région et d'ailleurs, animée par M. Redouly et Joelle Boscus.

En juillet, les enfants seront invités à participer à un jeu sur le thème des insectes (horaire à préciser)

Début août aura lieu une animation « Calligraphie ».

Un projet d'échange autour de lectures est en réflexion pour l'hiver prochain.

Nous vous attendons nombreux dans cet espace agréable, faites nous connaître vos goûts en matière de lecture, musique, cinéma. Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits nous rappelons que l'inscription est gratuite. Toutes suggestions pour améliorer

l'accueil et animer la médiathèque seront les bienvenues.

Vous pouvez nous écrire sur : bibliotheque.villecomtal@gmail.com

Un accès à l'internet et une imprimante sont également au service des utilisateurs de ce nouvel espace.

Pendant l'été (juillet août), la médiathèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h, le reste de l'année : le mardi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 11h30.



L'inauguration a eu lieu le samedi 29 juin